

<p>PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DE GESTION ARÉNA VILLE DE LA PRAIRIE LE MERCREDI 19 JUILLET 2018, À 19 H, À LA SALLE DE CONFÉRENCE DU 500, RUE SAINT-LAURENT</p>
--

Étaient présents : Normand Chassé
Sébastien Croussette
Paule Fontaine
Anthony Gauthier
Stéphane Guérin
Martin Lavoie
Luc Léveillé
Steve Ponton, directeur Service du génie et des travaux publics
Manuel Tavares
Pierre Vocino

POINTS	DISCUSSIONS	RESPONSABLES
1.	<u>OUVERTURE DE LA RÉUNION</u> La réunion débute à 19 :03	
2.	<u>ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR</u> L'ordre du jour est adopté en ajoutant le point suivant : 5.6 Embauche du personnel	Proposé par Steve Ponton Appuyé par Normand Chassé
3.	<u>NOMINATIONS DES DIRIGEANTS</u> 3.1. Résolution pour la nomination de Martin Lavoie (nouveau directeur des loisirs de la Ville de La Prairie en remplacement de Martin Groulx 3.2 À la présidence : Paule Fontaine propose Manuel Tavares appuyé par Stéphane Guérin, monsieur Tavares accepte et est élu par acclamation Au poste de Vice-Président : Normand Chassé propose Pierre Vocino Mme Paule Fontaine appuie M Vocino accepte et est élu par acclamation Au poste de secrétaire : Mme Paule Fontaine propose Steve Ponton appuyé par Manuel Tavares, M Ponton accepte le poste et est élu par acclamation Au poste de Trésorier : monsieur Pierre Vocino propose Luc Léveillé	3.1 Proposé par Pierre Vocino Appuyé par Manuel Tavares

	<p>appuyé par Normand Chassé on sieur Leveillé accpete et est élu par acclamation</p> <p>Mme Paule Fontaine, Monsieur Martin Lavoie, Monsieur Anthony Gauthier et Monsieur Normand Chssé Administrateur</p> <p>3.3 Le compte rendu est adopté en modifiant les points suivants :</p> <p>5. <u>Tableau indicateur</u> La Ville doit signer une entente avec Pattison pour plusieurs tableaux électroniques dans la ville dont celui de l'aréna.</p>	
4.	<p><u>CONSTRUCTION</u></p> <p>4.1 <u>Hydro-Québec</u> Nous sommes toujours en attente qu'Hydro-Québec vienne faire le branchement. Cela est toujours prévu pour la mi-juillet.</p> <p>De notre côté, toutes les installations sont prêtes pour le branchement.</p> <p>4.2 <u>Échéancier</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • La dalle de béton doit être coulée demain. • Il y a de bonne chance que la salle de réfrigération ne soit pas terminée à temps mais un système temporaire sera loué auprès de la compagnie Loue Froid, au frais de l'entrepreneur. • Le reste des travaux respectent l'échéancier. <p>4.3 <u>Restauration</u> On doit recevoir, cette semaine, le coût des travaux.</p>	<p>Michaël</p> <p>Michaël</p> <p>Michaël</p>
5.	<p><u>ÉQUIPEMENTS</u></p> <p>5.1 <u>Tableau électronique</u> L'installation est prévue pour la mi-juillet.</p> <p>5.2 <u>Resurfaceuse</u> Danielle a vérifié notre contrat et la Ville ne peut rien faire pour annuler la resurfaceuse.</p>	<p>Michaël</p>
6.	<p><u>GESTION DE L'ARÉNA</u></p> <p>6.1 <u>Commandites</u> Sébastien a rencontré une compagnie pour les commandites et il semble qu'on pourrait facilement recevoir une commandite afin qu'une entreprise affiche son nom sur la bâtisse. Sébastien va suivre le dossier.</p>	<p>Sébastien</p>

	<p>6.2 <u>Gestion du restaurant</u> Sébastien a visité quelques arénas et il y a plusieurs endroits où le loyer est très bas. Il a discuté avec des gens afin de voir leur intérêt pour la concession du restaurant dont Traiteur Leblanc.</p> <p>Monsieur le Maire demande que d'autres restaurateurs soient rencontrés dont Julien.</p> <p>6.3 <u>Gestion Pro-Shop</u> Sébastien a contacté quelques gestionnaires. Il va contacter Michel Lauzière (450 444-7286), ancien propriétaire du Sport Expert de Delson.</p> <p>6.4 <u>Présentation de l'entente Ville et Gestion aréna Ville La Prairie</u> Danielle présente une proposition d'entente. Il est ajouté que la resurfaceuse sera sous la responsabilité de Gestion aréna Ville de La Prairie et l'aménagement paysager, par la Ville de La Prairie.</p> <p>6.5 <u>Convocation assemblée des administrateurs</u> Sébastien devra faire la convocation à son retour de vacances dans la semaine du 9 juillet.</p>	<p>Sébastien</p> <p>Sébastien</p> <p>Danielle</p> <p>Sébastien</p>
7.	<p><u>COMITÉ D'OUVERTURE DE L'ARÉNA</u></p> <p>Une rencontre sera prévue prochainement.</p>	
8.	<p><u>VARIA</u></p> <p>8.1 <u>Ratio heures de glace</u> La Ville offre aux organisme de glace 1 heure de glace par 13 participants par semaine, sur une période de 30 semaines.</p> <p>Le ratio est calculé à partir des inscriptions de la saison précédente.</p>	<p>Martin et Sébastien</p>
9.	<p><u>PROCHAINE RENCONTRE</u></p> <p>La prochaine réunion sera dans la semaine du 20 août, à 8 h.</p>	
10.	<p><u>LEVÉE DE LA RÉUNION</u></p> <p>Tous les sujets prévus à l'ordre du jour ayant été discutés, la réunion est levée à 8 h 55.</p>	